

L'Europe a-t-elle perdu son parfum d'aventure ?

Pr. Dr Geoffrey GRANDJEAN – Institut de la décision publique



La déclaration Schuman et la solidarité de fait

Image sans droit

Konrad ADENAUER
(Cologne 1876 – Rhöndorf 1967)

Image sans droit

Jean MONNET
(Cognac 1889 – Houjarray 1979)

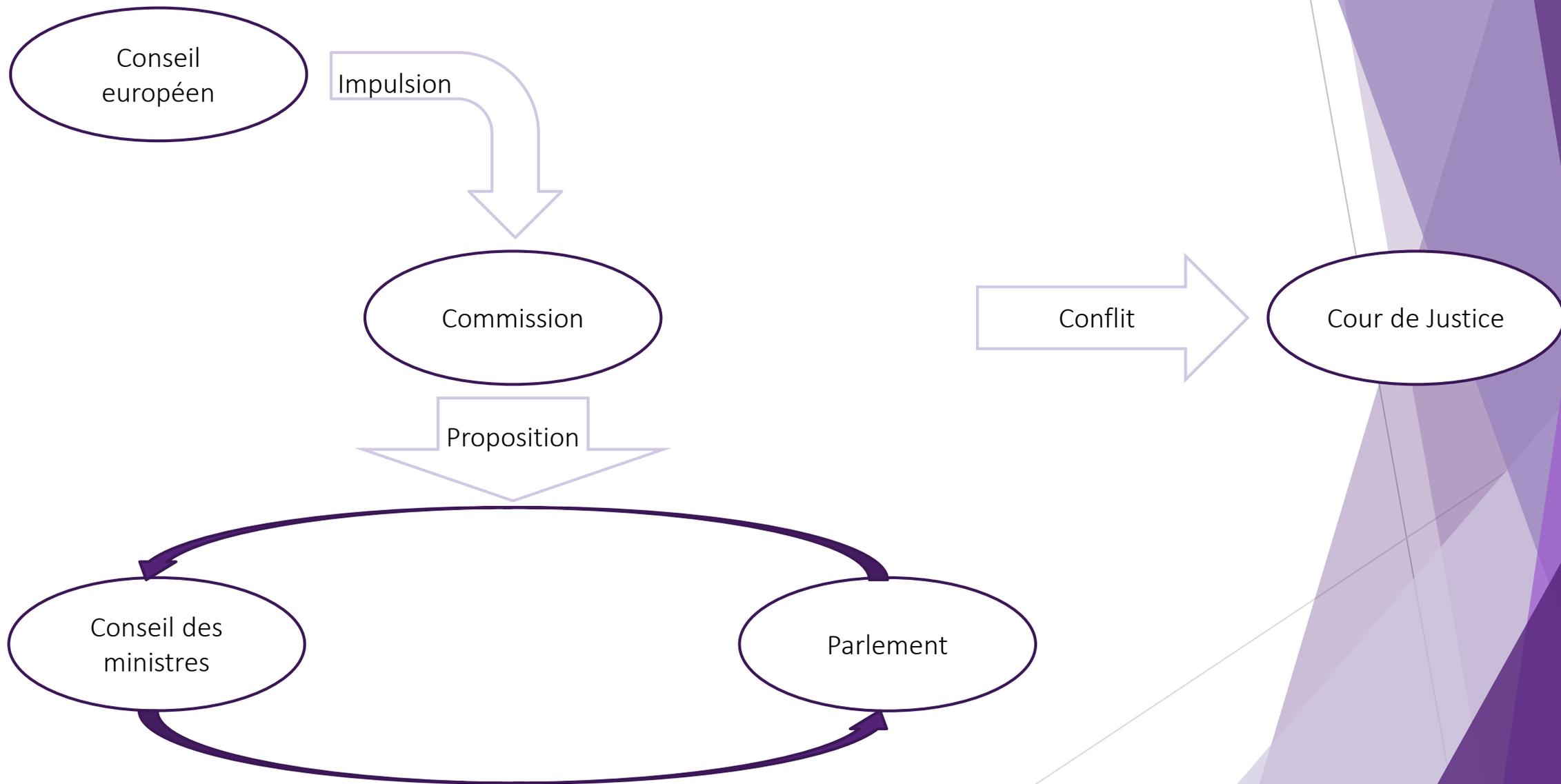
Image sans droit

Robert SCHUMAN
(Clausen 1886 – Scy-Chazelles 1963)

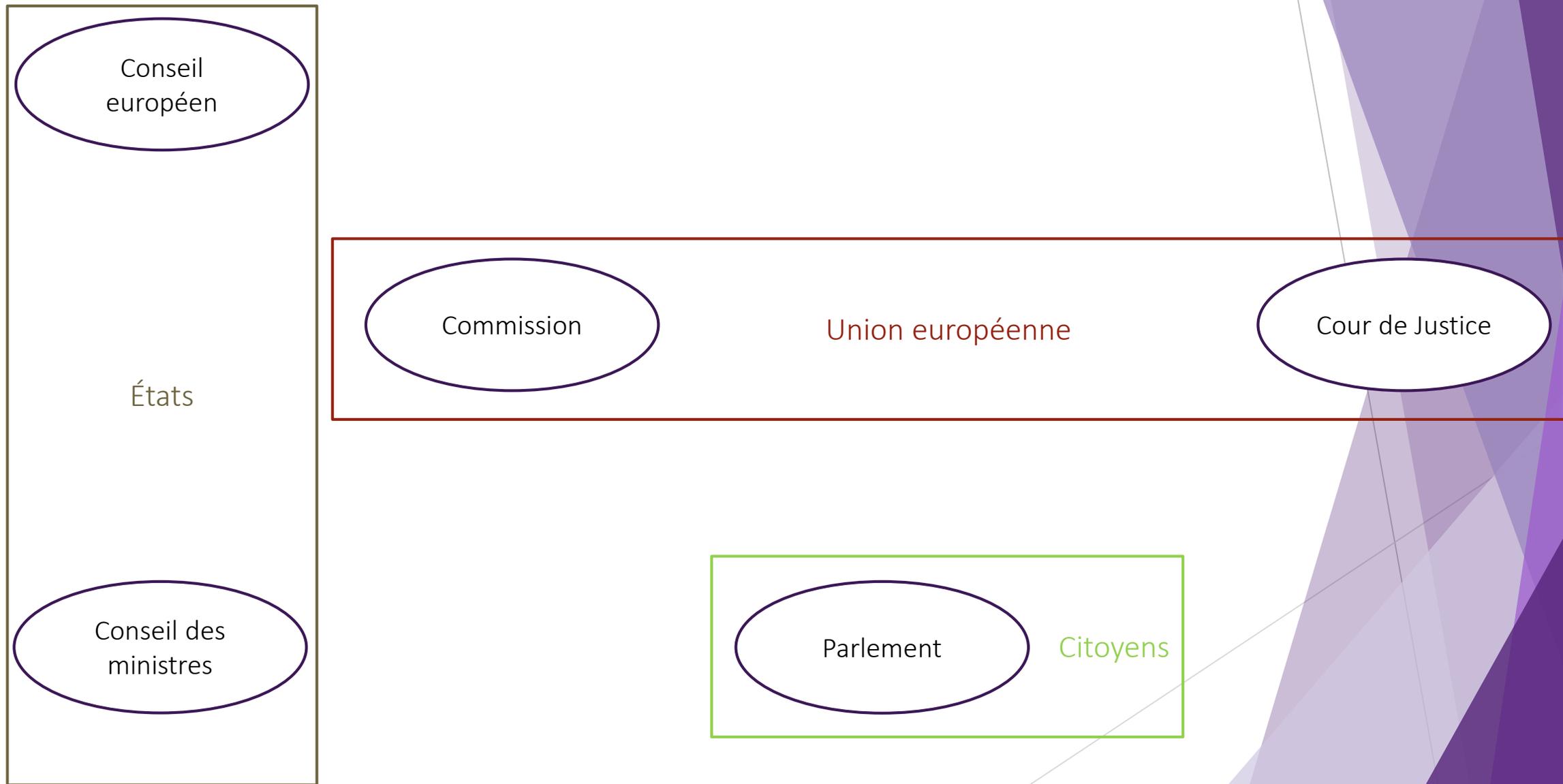
Les États membres

Image sans droit

Le processus décisionnel



La représentation d'intérêts



Le parlement européen

Les 450 millions de citoyens
européens

L'élection directe au
suffrage universel

La législature de 5 ans

720 eurodéputés
22 eurodéputés belges

Les élections du 9 juin 2024

Image sans droit

Les groupes politiques

Les 7 groupes politiques :

- Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
- Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes & démocrates
- Groupe des Verts/Alliance libre européenne
- Groupe Renew Europe
- Groupe du Parti populaire européen
- Conservateurs et réformistes européens
- Groupe Identité et démocratie

Image sans droit

Le vote lors des élections européennes

Système électoral garantissant la représentation proportionnelle

Droit de vote pour les Belges de 16-18 ans : Les jeunes Belges ne doivent pas s'inscrire pour l'élection du Parlement européen. Ils figureront d'office sur la liste des électeurs.

Vous pouvez cocher la case d'un.e ou de plusieurs candidat.e.s de cette liste

ou bien vous pouvez cocher la case située en haut de la liste

Parti G.



Madame Laloux



Monsieur Dupont



Madame Simon



Monsieur Bruyère



Monsieur Joseph



Monsieur Bredouille



Le vote lors des élections européennes

Vous devez vous munir de votre carte d'identité ainsi que de la convocation électorale que vous avez reçue de la part de votre administration communale.

Le vote par procuration

<https://elections.fgov.be/electeurs-que-faire-en-cas-dindisponibilite-le-jour-du-vote/le-vote-par-procuration>

Formulaire ACE11UEMIN

ibz ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 9 JUIN 2024

Procuration pour voter (Electeur mineur)

I. Données du mandant qui donne procuration

Nom	Prénom
Numéro de registre national	
Rue	Numéro
Code postal	Commune
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	

II. Motif et justification du motif de l'absence au vote (☐ cocher la case correspondante et compléter uniquement si la partie I est déjà complétée)

Maladie : justification par un médecin ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Raisons professionnelles : justification par l'employeur (ou dans le cas des indépendants, par le bourgmestre ou le fonctionnaire habilité sur base d'une déclaration sur l'honneur) ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Études : justification par l'établissement scolaire ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Privation de liberté : justification par l'établissement pénitentiaire ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Activités dans le cadre de sa religion/ses convictions : justification par l'organisation ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Séjour à l'étranger : justification par le bourgmestre ou le fonctionnaire habilité sur la base de pièces justificatives ou d'une déclaration sur l'honneur	<input type="checkbox"/>

Justification

Nom	Prénom
Agissant comme médecin - employeur - commune - institution - établissement	
<small>(diffuser les mentions inutiles)</small>	
<small>(dénomination et adresse)</small>	
Numéro INAMI (uniquement pour les médecins)	

Confirme que le mandant est dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote pour le motif coché ci-dessus.
Le signataire qui justifie l'absence est conscient qu'une fausse déclaration peut entraîner des poursuites pénales.

Fait à : Le : (Date : JJ/MM/AAAA)

Signature: Cachet:

III. Données du mandataire

Nom	Prénom
Numéro de registre national	
Rue	Numéro
Code postal	Commune
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	

IV. Signatures

Le mandant et le mandataire sont conscients qu'une fausse déclaration peut entraîner des poursuites pénales.

Fait à :

Signature du mandant :	Signature du mandataire :
------------------------	---------------------------

Le mandataire devra d'abord voter pour lui-même dans son bureau de vote. Il exprimera ensuite le vote du mandant dans le bureau de celui-ci.
Le mandataire devra apporter les documents suivants pour voter par procuration :
- Ce formulaire de procuration qui sera remis au président du bureau de vote du mandant
- Sa carte d'identité
- Sa lettre de convocation, sur laquelle sera ensuite apposé le cachet "a voté par procuration"
Un électeur mineur peut donner une procuration à un autre électeur belge ou à un électeur européen de sa circonscription.

Les réalisations de l'Union européenne

Image sans droit

Les réalisations de l'Union européenne

La fin des frais d'itinérance

Règlement européen

Image sans droit

Les réalisations de l'Union européenne

La libéralisation du rail européen

Directive européenne

Image sans droit

Le parfum d'aventure

La construction européenne et la plus longue période de paix

La construction européenne et la force de la norme

Image sans droit